

NOTE

DESTINATAIRE : Monsieur Benoit Delisle

EXPÉDITEUR : Manon Morin

DATE : Le 24 octobre 2006

OBJET : **Bilan de la mise en valeur des matières compostables**

1. Modes de gestion des matières compostables prévus au PGMR

Depuis 2005, et ce jusqu'en 2011, le plan de gestion des matières résiduelles de la Communauté métropolitaine de Québec Rive-Nord prévoit différentes actions de mise en valeur des matières compostables. Selon le plan de gestion, dès 2013, ces équipements et services permettront de détourner de l'incinération 92 814 tm de matières compostables. Le tableau 1 fait la synthèse des actions prévues et propose un échéancier révisé.

Tableau 1 : Échéancier de mise en œuvre du PGMR pour les matières compostables

Activité	2005	2006	2007	2008	2009 à 2011
Extension de la collecte des résidus verts (RV) sur tout le territoire urbanisé					
Implantation préliminaire de la collecte des résidus alimentaires (RA) chez les ICI sélectionnés		oct. à déc.			
Implantation préliminaire de la collecte des résidus alimentaires (RA) dans les secteurs unifamiliale et 2 à 5 logements			juin à déc.		
Implantation complète de la collecte des résidus alimentaires (RA) chez les ICI sélectionnés					
Implantation complète de la collecte des résidus alimentaires (RA) dans le secteur 2 à 5 logements					
Implantation complète de la collecte des résidus alimentaires (RA) dans le secteur multilogements					
Études : sélection du mode de gestion du centre de compostage et marchés pour le compost					
Sélection de technologie(s) de compostage et localisation du centre de compostage					
Ingénierie, construction et mise en service du centre régional de compostage					

2. Estimation des quantités détournées de l'incinération

Depuis le début de la mise en œuvre du PGMR, des milliers de tonnes métriques de matières compostables ont été détournées de l'incinération pour être compostées. Pour le moment, ce sont principalement les résidus verts qui sont dirigés vers un centre de compostage. Le tableau 2 indique les quantités de matières compostables détournées de l'incinération pour l'année 2005 et les estimations pour les années 2006 et 2007, par groupe de matières.

Tableau 2 : Estimation des quantités détournées de l'incinération pour les deux prochaines années(en tonnes métriques)

Matières	Quantités valorisées en 2005 (tm)	Estimation des quantités valorisées en 2006 (tm)	Estimation des quantités valorisées en 2007 (tm)
Collecte des résidus verts (incluant résidus verts et alimentaires, secteur de Sillery)	18 850	20 000	20 500
Collecte des arbres de Noël		175	192
Collecte résidus alimentaires, secteur ICI		600 (oct. à déc.)	3 000
Collecte des résidus alimentaires, secteurs unifamiliale et 2 à 5 logements			1 000
Total	18 850	20 775	24 692

3. Description de l'implantation préliminaire de la collecte des résidus alimentaires pour le secteur des ICI

- Depuis quelques mois, la Division de la gestion des matières résiduelles travaille à l'implantation préliminaire d'une collecte des résidus alimentaires pour le secteur des ICI. Ce projet comprend la collecte, le transport et le traitement des matières compostables recueillies chez certains ICI sélectionnés.
- L'objectif de ce projet est de vérifier la faisabilité technique et économique ainsi que les bénéfices environnementaux d'une telle collecte.
- Les ICI visés par cette collecte sont ceux générant principalement des déchets de nature organique. Il s'agit des épiceries, restaurants, grossistes en fruits et légumes, cafétérias et fruiteries.

- Ce projet pilote, qui se termine en décembre 2007, vise le détournement d'environ 3 000 tm de résidus alimentaires.
- D'ici la fin de l'année 2006, quatre trajets de collecte seront en opération. Les deux circuits compris dans les arrondissements de La Cité, des Rivières et de Limoilou seront collectés par des employés de la Ville de Québec, tandis que les deux circuits de l'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery seront collectés par l'entreprise Sanibelle.
- Au total, la Division de la gestion des matières résiduelles vise la participation de 65 industries, commerces et institutions à son projet pilote.

4. Conclusion

- Malgré un léger retard, la Ville de Québec respecte les étapes de mise en œuvre du plan de gestion des matières résiduelles pour la partie des matières compostables.
- Le fait de choisir le compostage plutôt que l'incinération pour le traitement des matières compostables permet de donner une plus-value à un déchet qui autrement nuirait au fonctionnement optimal de l'incinérateur en diminuant la température de combustion.
- Grâce à l'implantation préliminaire des différentes collectes de matières compostables en 2007, la Division de la gestion des matières résiduelles prévoit détourner de l'incinération 30 % de plus de matières compostables qu'en 2005.